

Info Enseignement

N°27 - 3 mai 2022

Les éducateur-rices en santé et santé sexuelle luttent pour négocier la réforme de leur fonction et pour garantir la qualité des cours en éducation sexuelle. Le DIP, lui, ne fléchit pas. Entretien.

Fin novembre, les 24 formateurs et formatrices consultant en promotion et éducation à la santé (FCPES) du canton de Genève apprenaient que leur métier serait supprimé. Dans la foulée, le Département de l'instruction publique (DIP) les sommait de choisir entre deux nouvelles fonctions (maître-sse spécialisé-e ou chargé-e de projet), avec une baisse de revenu importante à la clé. Depuis, les FCPES luttent pour le maintien de leur fonction et une éducation sexuelle de qualité. Questions à Chantal, FCPES et gréviste.

Comme s'est déroulée votre deuxième journée de grève?

Chantal – Le jeudi 31 mars au matin, pour la seconde fois en dix jours, nous avons interrompu nos cours pour faire grève. Les 24 collègues ont suivi le mouvement, car nous restons très uni-e-s face à la réforme que veut imposer le DIP. Cette fois, nous n'avons pas manifesté, mais avons consacré la matinée à discuter de notre stratégie. La bataille que nous menons exige en effet beaucoup de travail.

Quelle a été la réaction du DIP?

Jusqu'à présent, la conseillère d'Etat (PS) en charge du DIP, Anne Emery-Torracinta, refuse d'ouvrir de vraies négociations. Nous avons certes été convoqué-e-s à une séance le 13 avril par la directrice de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ). Cependant, la convocation précise que cette réunion a pour but de nous expliquer à nouveau le processus de la réforme, et que nous pourrions poser des questions pour mieux «comprendre» celle-ci. Aucune négociation n'est prévue. En résumé: Mme Emery-Torracinta ne veut pas nous rencontrer, et elle maintient sa volonté de supprimer le métier de FCPES.

Lors de votre deuxième journée de grève, vous avez demandé que, au minimum, les entretiens individuels liés à la suppression de vos postes de travail soient suspendus. Avez-vous été entendu-e-s sur ce point?

Notre demande de report n'a pas été prise en compte: nous avons toutes et tous été convoqué-e-s à ces entretiens individuels, au cours desquels la hiérarchie nous annonce la suppression de nos postes. Plusieurs collègues ont déjà assisté à ces séances. Concrètement, elles et ils ont été mis face à trois responsables – ce qui est en soi assez intimidant. Ces cadres leur ont expliqué encore une fois la réforme imposée par le DIP. Ils leur ont ensuite demandé de choisir entre les deux cahiers des charges qui remplaceront notre fonction actuelle: celui de maître-sse spécialisé-e ou celui de chargé-e de projet. Après réception du procès-verbal de cet entretien, nous aurons dix jours pour annoncer notre choix entre ces deux fonctions. Dans une deuxième étape, nous devons envoyer une postulation officielle, avec une lettre de motivation. Le DIP continue donc le processus, sans aucune prise en compte de nos critiques et revendications. La mise au concours pour les nouveaux postes (avec entrée en fonction prévue au 1er septembre) a même déjà été publiée sur le site de l'Etat de Genève. Tout va très vite: le délai de postulation est fixé au 13 mai.

Un autre point d'achoppement est le contenu de vos nouveaux cahiers des charges. Avez-vous reçu des détails sur la question?

Tout reste très flou. On ne nous a toujours pas confirmé quelle sera notre classe de fonction, et donc quel sera notre salaire. Au niveau des cahiers des charges, c'est la même situation. Le DIP veut nous appliquer le cahier des charges des autres maître-sse-s spécialistes (arts, musique, éducation physique, etc.). Mais notre activité est très différente. Il y a donc des tâches prévues – comme le suivi des élèves, par exemple – qui ne sont pas adaptées à notre travail. Jusqu'à aujourd'hui, les FCPES avaient un statut hybride, à la fois enseignant-e-s et chargé-e-s de projet, que le DIP veut supprimer pour faire des économies. Et pour l'instant, ils se contentent de nous faire rentrer dans un cahier des charges qui ne correspond pas à notre réalité.

Comment vivez-vous cette intransigeance du DIP?

Depuis novembre dernier, lorsque les ressources humaines nous ont annoncé que le DIP avait décidé de supprimer notre métier, nous subissons un processus très brutal, mené par Mme Emery-Torracinta. C'est très violent à vivre. Nous nous rendons compte que nos responsables ne savent vraiment pas en quoi consiste notre travail et qu'ils ne s'y intéressent pas. Nous croyons à notre métier et y investissons beaucoup d'énergie, mais ils ne semblent pas s'en rendre compte. Tout cela est un peu décourageant. Nous continuons cependant notre lutte, en cherchant des soutiens et expliquant ce qui se passe autour nous. Car beaucoup d'acteurs, y compris les écoles, sont très mal informés de la situation. Heureusement, nous restons uni-e-s. Parmi les 24 collègues, il y en a toujours un ou une pour donner de l'énergie aux autres.

Le 31 mars, alors même que vous meniez votre deuxième journée de grève, le Conseil d'Etat publiait des comptes 2021 très favorables...

Il y a un vrai décalage entre les moyens financiers conséquents à disposition de l'Etat d'un côté et, de l'autre, les économies de bouts de chandelle qu'il veut imposer en supprimant notre métier, dont l'utilité est pourtant confirmée quotidiennement sur le terrain. Cela nous paraît très injuste. On voit bien que l'intérêt premier du Conseil d'Etat est de faire des économies, pas de renforcer le service public d'éducation ou le social. Tout ce processus se fait au détriment des élèves, qui seront les grands perdant-e-s. Nous vivons aussi cela comme un manque de reconnaissance: notre classe de traitement sera abaissée de deux échelons, ce qui se traduira par un gel de nos salaires – et, demain, par des rentes de retraites beaucoup plus faibles.

Interview parue dans Services Publics, le journal du Syndicat des services publics, n°6, 103e année, 15 avril 2022.

Le 8 avril, une victoire d'étape a été obtenue au Grand Conseil par le vote d'une motion rédigée en concertation avec le personnel et les syndicats SSP et SIT. Celle-ci demande l'ouverture de négociations et la suspension des entretiens de suppression de poste. Si ce vote a suscité l'espoir de l'équipe, celui-ci a rapidement été balayé par la décision du Conseil d'Etat de continuer les procédures en argumentant sur l'effet non contraignant d'une motion, au mépris, une fois de plus, des demandes du personnel !

Un *rassemblement* est prévu le 11 mai à 17h30 devant le DIP pour déposer une pétition de soutien aux revendications des FCPES. Soyons nombreux-ses !

Nous rejoindre:

<https://ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>
Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat des services publics réunissant les salarié-es de l'ensemble du DIP et du secteur de l'enseignement du Canton. Il comprend aussi bien des membres du personnel enseignant que des membres du personnel administratif et technique.

Ensemble, nous luttons pour de meilleures conditions de travail !

Syndicat des services publics (SSP) - Rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève - 022 741 50 80 - Contact: Aline Zuber, secrétaire syndicale, a.zuber@sspge.ch